

## Procédure de dépôt de stage de PFE/SFE sur l'espace Intranet de l'ENET'COM

### Etape 1 :

- 1- Entrer dans l'espace extranet du site et introduire votre Login (**N° de la C.I.N**) et votre mot de passe (**N° d'inscription**).
- 2- Un menu général apparaît à gauche de l'écran.
  - Cliquer sur la rubrique stage obligatoire.
  - Consulter la demande de stage (Introduire juste le nom de l'entreprise où vous désirez effectuer votre PFE/SFE. Ensuite imprimer cette demande.
  - Une fois la demande a été acceptée par la société, vous devez accéder au menu « **Dépôt du stage** ». Remplir obligatoirement le formulaire qui apparaît, puis cliquer sur « **Envoyer** »

### Etape 2 :

- 1- Attendre la validation de votre stage par la commission départementale.
- 2- Une fois la commission donne son avis favorable pour effectuer le PFE/SFE dans l'organisme industriel que vous avez choisi. Consulter quotidiennement la rubrique «**lettre d'affectation**» pour générer une lettre d'affectation conformément au sujet de PFE/SFE, que vous devez l'imprimer et la déposer au service des stages (Mr Kais ABID) pour signature par le directeur des stages de l'ENET'Com.

### Remarques :

- Remplir avec soin toutes les cases de la fiche.
- Chaque élève ingénieur ou étudiant doit obligatoirement remplir une fiche réponse individuellement même s'il s'agit d'un projet en binôme.
- Il est à rappeler que chaque projet en monôme ou binôme doit être suivi et encadrer **par au moins un enseignant permanent** de l'ENET'Com.
- Avant le dépôt des fiches réponses, on rappelle que la signature de(s) encadrant(s) académique(s) et industriel sur chaque fiche réponse en version papier est obligatoire. Si le projet se réalise uniquement au sein d'un établissement universitaire, la signature de(s) encadrant(s) académique est

suffisante, autrement si le projet se réalise dans une société industrielle, les signatures de(s) encadrant(s) académique(s) et industriel(s) est obligatoire aussi.

**Remarque concernant la réalisation de PFE à l'étranger :**

**Tout élève ingénieur ou étudiant désirant réaliser son PFE/SFE à l'étranger doit impérativement informer la direction des stages avant son engagement. Les conventions internationales doivent avoir notre validation au préalable. Les modèles de convention de PFE/SFE à l'étranger peuvent être téléchargées du site web de l'école comme suit : Entrer dans la rubrique Entreprises puis PFE. Télécharger la convention demandée en langue française ou en langue anglaise. La compléter de la part de la partie étrangère et de la part de l'étudiant intéressé, la signer, puis la faire retourner au service de la direction des stages pour signature.**